

Formation Doctorale Transdisciplinaire (FDT)

Année 2017 - 2018

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Nadal

Conseil pédagogique : Jean-Pierre Nadal, Paolo Napoli, Christian Lamouroux

Adresse de la formation : EHESS, 54 bd Raspail - 75006 Paris

Secrétariat : Hubert Radenac. Bureau A805, tél. 01 49 54 26 22, fdt@ehess.fr

Réception : sur rendez-vous.

Dans cette notice : Candidatures – Allocations doctorales – Présentation de la FDT – Parcours doctoral et comité de suivi – Principales thématiques – Séminaires et cours – Centres associés.

Candidatures

• Téléchargement du dossier d'inscription (formulaire, liste des pièces à fournir, charte des thèses) sur le [site de l'EHESS \(https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions\)](https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions)

• Avec l'accord de son futur directeur de thèse (membre habilité à diriger des thèses de l'équipe pédagogique du Centre concerné), l'étudiant doit venir déposer au secrétariat de la FDT, avant le **15 octobre 2017**, le dossier complet composé des pièces listées page 3 du [formulaire](#).

Les candidatures sont soumises à l'approbation des responsables de la formation doctorale puis de l'école doctorale. Le délai de validation d'un dossier complet est d'environ deux semaines.

Dès acceptation de sa candidature, l'inscription administrative devra être finalisée auprès du service de la scolarité de l'EHESS.

Les nouveaux inscrits devront rencontrer l'un des membres du conseil pédagogique (contact : secrétariat de la formation doctorale).

Candidatures à une allocation doctorale de l'EHESS

Voir les conditions générales sur le site de l'EHESS :

<https://www.ehess.fr/fr/recrutement/campagne-recrutement-contrats-doctoraux-2017-2018>

La demande est à déposer au secrétariat de la FDT, sous forme d'un dossier comportant les pièces listées sur le site ci-dessus.

Date limite **31 août 2017**.

Autres possibilités de financement et informations utiles aux étudiants : voir en particulier le portail des étudiants de l'EHESS, <https://www.ehess.fr/fr/espace-etudiants>

Présentation et objectifs de la formation

La formation doctorale transdisciplinaire se propose d'offrir un cadre de recherche aux étudiants intéressés aux perspectives croisées de disciplines.

Elle s'adresse plus particulièrement aux étudiants issus de masters (non nécessairement co-habilités par l'EHESS) **de toutes disciplines** (de sciences sociales ou hors sciences sociales - mathématiques, informatique, physique...), pour des doctorats à l'EHESS sur des **sujets ne relevant pas de l'une des thématiques couvertes par les autres formations de l'Ecole doctorale de l'EHESS**.

Elle concerne notamment les doctorats dans la thématique « **Mathématiques et sciences sociales** ». Elle concerne aussi les étudiants issus du **master de l'EHESS « Théorie et analyse du droit »** en co-habilitation avec l'université Paris-X et l'ENS Paris, et ceux issus de la « **mention Asie méridionale et orientale** » (**AMO du master de l'EHESS** (voir ci-après).

Remarque : de manière générale, le choix d'une formation de l'Ecole doctorale de l'EHESS s'effectue en accord avec le (ou sur recommandation du) directeur de thèse pressenti, que l'étudiant soit ou non issu d'une formation de l'EHESS. Ce choix doit également être validé par le responsable de la formation doctorale.

Les thématiques principales (mais non exclusives) de la FDT sont décrites brièvement plus loin.

Parcours doctoral, comité de suivi de thèse

Un suivi par un **comité de de thèse** est **obligatoire**.

Le comité joue un rôle de tutorat, destiné à aider l'étudiant à s'organiser, à faire le point et à prendre du recul sur ses travaux, à lui donner accès à une plus grande diversité d'expertises. Il est également destiné à jouer un rôle de médiateur en cas de difficultés relationnelles entre le doctorant et l'encadrant(e).

Les **modalités** concernant ce comité sont fixées par l'ED de l'EHESS, [décrites ici](#), complétées par des spécifications propres à la FDT : voir le fichier sur le site de la FDT.

Par ailleurs, en accord avec le directeur de thèse, un parcours spécifique peut être mis en place, comportant un ensemble de **cours ou séminaires à suivre durant la thèse** (avec ou sans validation).

Principales thématiques

1. Droit et sciences sociales : normativités comparées

Responsable : Paolo Napoli

napoli@ehess.fr

<http://cenj.ehess.fr/index.php?183>

Master de l'EHESS « Théorie et analyse du droit » en co-habilitation avec l'université Paris-X et l'ENS Paris (informations : 01 53 63 51 68, <http://cenj.ehess.fr/index.php?264>).

Présentation :

Le droit peut être conçu comme l'élément catalyseur de pratiques et de savoirs normatifs différents, avec lesquels il entre en contact en engendrant du conflit, de la concurrence, de l'harmonie etc. Le but est de faire dialoguer le droit avec d'autres sources de normativité, sans lui reconnaître la position hégémonique que les facultés juridiques revendiquent habituellement: le droit, l'économie, la religion, la science, la technologie tout comme la sociologie, l'anthropologie et la philosophie élaborent leurs propre critères de diagnostic et de mise en œuvre d'un processus réglementaire et c'est sur ce terrain d'une normativité polyédrique que le droit doit affirmer et penser sa propre façon de construire le fait social.

2. Mention Asie méridionale et orientale du master EHESS

Responsables : Christian Lamouroux et Frédéric Obringer

amo@ehess.fr

<https://enseignements-2016.ehess.fr/2016/mention/14/>

Seule formation de l'EHESS centrée sur une aire culturelle, la mention Asie méridionale et orientale propose un programme visant à approfondir l'intelligence de l'actualité comme de l'histoire de chacune des grandes civilisations d'Asie. La formation apporte à la fois la propédeutique nécessaire à une connaissance comparative des cinq grandes aires asiatiques (monde indien, monde chinois, Asie du Sud-Est continentale et insulaire, Corée, Japon) et la maîtrise des méthodes spécifiques à une discipline donnée (recherche comparative sur le développement, sociologie, histoire, anthropologie sociale et ethnologie) grâce aux enseignements de base choisis dans les autres mentions de l'École. Elle est donc l'une des seules formations qui permet à chaque étudiant de pleinement profiter du dispositif pédagogique de l'EHESS.

2. Mathématiques et sciences sociales

Responsable : Jean-Pierre Nadal

jpnadal@ehess.fr

<http://cams.ehess.fr/jean-pierre-nadal/>

Présentation

Cette spécialité concerne toutes les approches d'analyse et de modélisation en sciences sociales s'appuyant sur des outils et méthodes issus des mathématiques, de la physique, de l'informatique, des sciences pour l'ingénieur, ainsi que de l'économie théorique et de la théorie des jeux.

Droit et sciences sociales : normativités comparées

- Histoire et théorie de la normativité chrétienne
- Historicité du droit, du Moyen Âge à l'époque contemporaine
- Corpus iuris administrationis. Histoire des catégories et pratiques normatives
- Théorie de la norme juridique et de son application
- L'ordre du droit
- Théorie politique des pratiques juridiques
- Théorie sociale et normativité
- Justices d'ancien régime
- Histoire de la religion, du droit et des institutions médiévales
- Sociologie des dispositifs judiciaires, médicaux, scientifiques
- Mobilisations du droit et engagement des juristes, XXe siècle
- Théorie des institutions démocratiques
- Histoire de la philosophie politique

Mention Asie méridionale et orientale

- [Asies](#) (enseignement de tronc commun)
- liste des enseignements de la mention AMO en suivant le lien
- < <https://enseignements-2017.ehess.fr/2017/mention/14/>> (année 2017-2018)

Mathématiques et sciences sociales :

- La question de la modélisation en sciences humaines : mathématiques et informatique
- Systèmes complexes en sciences sociales
- Histoire du calcul des probabilités et de la statistique
- Information géographique appliquée aux géosciences humaines ou la géomatique appliquée aux SHS
- Le temps des populations humaines
- Ethnomathématiques
- Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité
- Méthodes mathématiques pour l'informatique musicale (MMIM) : combinatoire des mots et langage formels
- Cours : Comportements sociaux et économiques : des bases neurocognitives aux phénomènes collectifs
- Cours : Cours avancé en neurosciences théoriques
- Cours : Equations de réaction-diffusion et dynamiques de populations biologiques
- Séminaires et journées de l'ERC Readi <http://readi-project.weebly.com/>

Autres séminaires ou cours recommandés (à l'EHESS ou hors EHESS) : nous contacter.

Centres associés à la FDT

Tout Centre de l'EHESS est habilité à recevoir un(e) étudiant(e) inscrit à la FDT (voir ci-dessus, *Présentation et objectifs de la formation*). Cependant, les Centres suivants sont plus particulièrement associés à la FDT.

Centre d'étude des normes juridiques « Yan Thomas » (CENJ)

EHESS

105 bd Raspail - 75006 Paris Téléphone : 33 (0)1 53 63 51 68 <http://cenj.ehess.fr/>

Contact pour la FDT : Paolo Napoli

Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)

UMR 8557 CNRS EHESS

54 bd Raspail - 75006 - 75006 Paris Téléphone : 33 (0) 1 49 54 20 41 <http://cams.ehess.fr/>

Contact pour la FDT : Jean-Pierre Nadal